

Etudier et informer

Nouveau directeur du CEPII et donc nouveau directeur de cette revue, je présente mon cordial salut à ses abonnés et à ses lecteurs, dont j'étais depuis sa création.

Sous l'impulsion de M. Yves Berthelot, le CEPII a contribué à améliorer la réflexion sur l'économie mondiale pendant une période qui fut fertile en événements. Ses deux ouvrages, *La montée des tensions et 1980-1990 : La fracture ?* sont devenus des classiques et ont connu, au moins en France, une large diffusion. M. Yves Berthelot vient d'être nommé secrétaire général adjoint de la CNUCED. C'est une promotion méritée pour lui. C'est une chance pour la CNUCED de disposer ainsi d'un dirigeant alliant une grande compétence sur les problèmes économiques internationaux à un engagement ancien sur les questions de développement. C'est enfin un atout pour la France de voir un de ses citoyens accéder à cette haute position internationale. Je lui souhaite de réussir dans cette responsabilité qui nécessite une détermination forte, à la hauteur de l'importance des enjeux en cause.

Le décret du 20 mars 1978 qui créa le CEPII, lui fixait pour mission de « rassembler des informations et d'élaborer des études prospectives sur l'économie mondiale, les échanges internationaux et les économies étrangères ». Cette mission est toujours d'actualité.

Les années récentes ont confirmé, s'il en était besoin, à quel point l'évolution de l'économie française est fonction de celle de son environnement. Il est maintenant clairement perçu par tous que l'autorité et la prospérité de la France dépendent en grande partie de ses performances de commerce extérieur. Bien sûr, c'est principalement des réa-

lisations des acteurs économiques et secondairement de celles des pouvoirs publics que résultent ces performances. Mais assurément un organisme d'étude et d'information comme le CEPII a un rôle important à jouer pour que les décisions des uns et des autres soient les plus pertinentes possibles.

Le CEPII a derrière lui de multiples réalisations : sa base de données CHELEM, aux nomenclatures cohérentes, régulièrement mise à jour et accessible par les logiciels de GSI-ECO ; son fonds documentaire important, en particulier sur les pays de l'Est ; ses nombreuses prestations pour les administrations, notamment le commissariat général du plan ; l'animation et l'alimentation du CIREM, club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale, ouvert aux représentants des milieux économiques ; ses analyses diffusées à travers ses ouvrages, sa revue et sa lettre.

Il reste cependant beaucoup à faire pour mettre à la disposition des administrations et entreprises françaises des statistiques récentes, fiables et aisément accessibles ; pour réunir et conserver une documentation riche et néanmoins utilisable ; pour mener les études nécessaires à la compréhension des évolutions passées et donc de la situation présente ; pour fournir des analyses prospectives débouchant, le cas échéant, sur des scénarios quantifiés. Surtout quand le champ d'investigation est, par nature même du CEPII, aussi vaste que le monde. Dans ces directions et sur les sujets que lui fixera son conseil, j'entends que le CEPII progresse, non pour lui-même, mais pour aider les administrations et entreprises françaises à mieux prendre en compte leur environnement international.

Cette revue est un des canaux importants de diffusion des travaux du CEPII. J'essaierai d'améliorer sa régularité et sa qualité, de veiller à son ouverture et d'en faire le support naturel des études de qualité relatives à l'économie mondiale.

Jean-Michel Charpin
Directeur du CEPII